



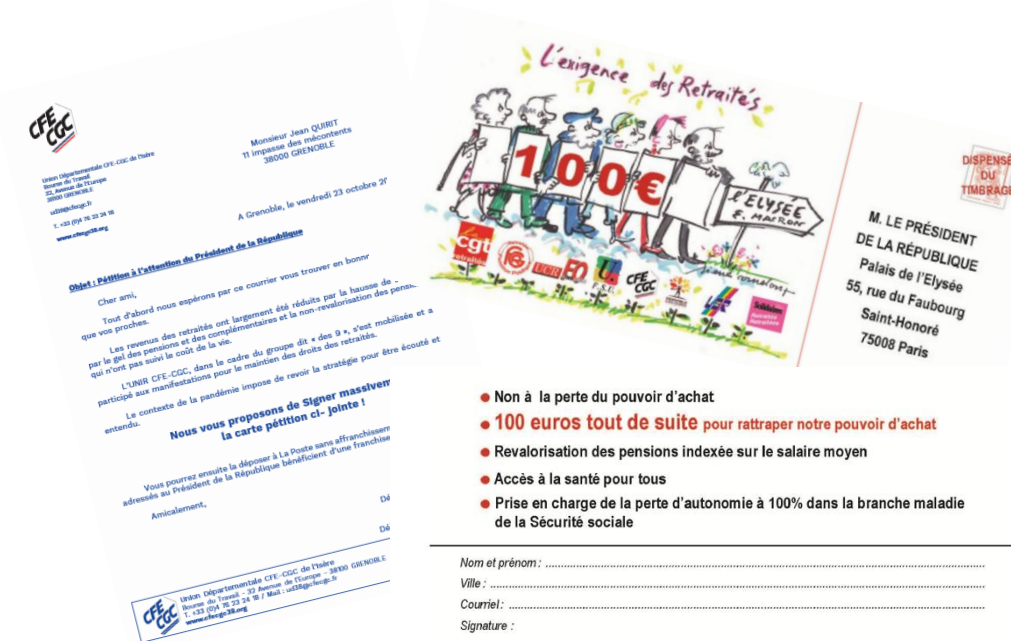
## ACTUALITÉS

### Action de l'UNIR

Le Groupe des 9 a décidé de l'envoi d'une pétition à l'attention du Président de la République. Tous les retraités du territoire isérois vont recevoir un courrier, accompagné d'une carte à **compléter et renvoyer** au chef du gouvernement.

Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez également récupérer les cartes directement sur notre site internet, [Rubrique Fédération et Syndicats / UNIR](#) !

**Merci d'avance à tous de votre participation !**



**Objet : Pétition à l'attention du Président de la République**

Monsieur Jean QUROT  
TI Impasse des Volcaniers  
38000 GRENOBLE

A Grenoble, le vendredi 23 octobre 20

**Cher ami,**

Tout d'abord nous espérons par ce courrier vous trouver en bonjour que vos proches.

Les revenus des retraités ont largement été réduits par la hausse de par le gel des pensions et des compléments et la non-revalorisation des pens. qui n'ont pas suivi le coût de la vie.

L'UNIR CFE-CGC, dans le cadre du groupe dit « des 9 », s'est mobilisée et a participé aux manifestations pour le maintien des droits des retraités.

Le contexte de la pandémie impose de revoir la stratégie pour être écouté et entendu.

**Nous vous proposons de Signer massivement la carte pétition ci-jointe !**

Vous pouvez ensuite la déposer à La Poste sans affranchissement adressée au Président de la République bénéficiaire d'une franchise

Amicalement,

Dé  
Dé

Union Départementale CFE-CGC de l'Isère  
Avenue de l'Europe - 38030 GRENOBLE  
T : 04 76 23 24 18 / Mail : [ud38@cfecgc.fr](mailto:ud38@cfecgc.fr)  
[www.cfecgc38.org](http://www.cfecgc38.org)

**L'exigence des Retraités**

**100€**

ELYSÉE  
2, MAISON

DISPENSE DU TIMBRAGE

M. LE PRÉSIDENT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
Palais de l'Élysée  
55, rue du Faubourg  
Saint-Honoré  
75008 Paris

- Non à la perte du pouvoir d'achat
- **100 euros tout de suite pour rattraper notre pouvoir d'achat**
- Revalorisation des pensions indexée sur le salaire moyen
- Accès à la santé pour tous
- Prise en charge de la perte d'autonomie à 100% dans la branche maladie de la Sécurité sociale

Nom et prénom : .....

Ville : .....

Courriel : .....

Signature : .....

## Des structures territoriales bientôt renouvelées

Initialement annoncée pour le 30 mars dernier et ajournée à cause de la crise sanitaire, **l'Assemblée Générale Exceptionnelle** de notre Confédération, devrait avoir lieu le 25 novembre prochain (dans une configuration en visioconférence compte tenu des dispositions relatives à cette crise sanitaire).

Ce temps complémentaire de réflexion, entre les fédérations et la Confédération, a permis d'aboutir à une **nouvelle configuration pour les territoires**.

La réforme devrait répondre aux objectifs fixés en conclusion de la mission « Territoire pour demain ».

Un bref rappel des objectifs :

- Une décentralisation responsabilisante via la représentation des Fédérations au sein de l'instance exécutive (le Comité Directeur Régional appelé CDR) des Unions Régionales.
- Une capacité accrue à relayer les positions de la CFE-CGC au niveau territorial pour augmenter sa capacité d'influence et sa notoriété.
- Une mission d'animation syndicale interprofessionnelle confortée.

Nous devons tous avoir à cœur de permettre aux acteurs de terrain de pouvoir décider d'actions de proximité afin de **promouvoir le développement** de notre grande Maison CFE-CGC et **asseoir sa notoriété**. Ces acteurs de terrain, militants et souvent bénévoles, connaissent leur territoire, il suffit d'observer leur réalisation et de leur faire confiance.



## Le vent du changement

## Elections TPE



Cette élection est loin d'être mineure. Près de 4,5 millions de salariés des TPE et des particuliers employeurs vont voter pour les organisations syndicales **qui les représenteront durant les quatre prochaines années.**

Ces organisations :

- **Négocieront les conventions et les accords** collectifs au niveau des branches professionnelles ;
- Siègeront dans les **conseils de prud'hommes** ;
- Participeront aux nouvelles **Commissions Régionales Paritaires Interprofessionnelles (CPRI)**

Plus largement, cette élection contribue à la **mesure de l'audience syndicale** au niveau des branches professionnelles et au niveau interprofessionnel. Cette audience est l'un des critères de la **représentativité des organisations syndicales** et détermine le poids dans la négociation collective.

Les élections TPE représentent donc une **opportunité** pour les électeurs d'être pleinement représentés.

Pour la CFE-CGC, c'est l'occasion **d'aller à la rencontre** d'un nouveau vivier d'électeurs.

La Confédération a rédigé un **guide à l'attention des salariés des TPE... Rendez-vous sur l'Intranet Confédéral pour le télécharger !**

## Journée de Rencontres et d'Echanges Interprofessionnels

### « Plus près de nos Militants et Représentants en entreprise »

C'était l'objectif fixé pour cette journée. Tour à tour nos mandataires dans les structures paritaires sont venus **expliquer leur utilité**, celle de la CFE-CGC au service d'une **justice plus sociale** dans les dispositifs territoriaux (CPAM, CAF, Prud'homme, Conseillers du salarié). Des ressources essentielles au service de notre **stratégie de proximité** et de nos Adhérents.



Du contrat de travail aux conditions d'exercices de celui-ci (maladie professionnelle, Accident du travail, inaptitude, rupture du contrat, le développement des compétences ...). Puis les droits des Assurés Sociaux (les Commissions de Recours, les Interventions d'actions sociales...). Des partenaires sont également venus présenter leur activité **au service des actifs comme des retraités** : le contrat d'assurance Militant, abordé par la MACIF, avec des précisions bien utiles car les Représentants ignorent bien souvent quels risques sont couverts tout le long de l'exercice de leur activité syndicale.

Enfin, Nathalie MILANETTI, représentant le groupe VYV, est quant à elle venue présenter l'impact du COVID-19 sur l'emploi et la protection sociale complémentaire et poser le cadre de la réflexion, de l'anticipation dans un **contexte de crise et d'évolution des régimes mutualistes.**

## Formation : Burn Out, Prévenir l'Épuisement Professionnel

L'épuisement professionnel, pour lequel la CFE-CGC milite afin qu'il soit reconnu en maladie professionnelle, **est susceptible de toucher** tous les Cadres et Agents de Maîtrise qui sont autour de nous et peut-être vous en tant que représentant du personnel.

Les 15 et 16 Octobre dernier, le docteur Christian EXPERT, médecin du Travail, est venu dispenser une formation sur ce thème. Il a partagé ses connaissances et a répondu aux interrogations des adhérents, présents sur ces deux journées.



## Rencontre des Elus de la MSA Alpes du Nord



Les trois départements de l'Arc Alpin se sont réunis le 21 octobre dernier pour célébrer le succès électoral suite aux élections MSA des Alpes du Nord.

Avant tout, un hommage a été rendu à Raymond MARTEL, lui qui nous a beaucoup apporté et facilité la voie de cette réussite.

Des référents, une équipe et une Assistante qui ont réuni toutes leurs

forces et déployé une énergie pour enfin transformer l'essai ! Grâce à un engagement assidu des trois Unions Départementales qui forment l'Arc Alpin, un très bon résultat concluait donc ces élections.

**Nous dédions cette victoire à Raymond MARTEL**

Un grand Bravo également à tous les électeurs et délégués cantonaux CFE-CGC qui ont également largement contribué à cette réussite.

Merci à Tous.

## Reconfinement National : Prenez soin de vous !



### Les gestes barrières



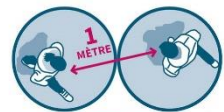
Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Restez toujours à plus d'un mètre les uns des autres

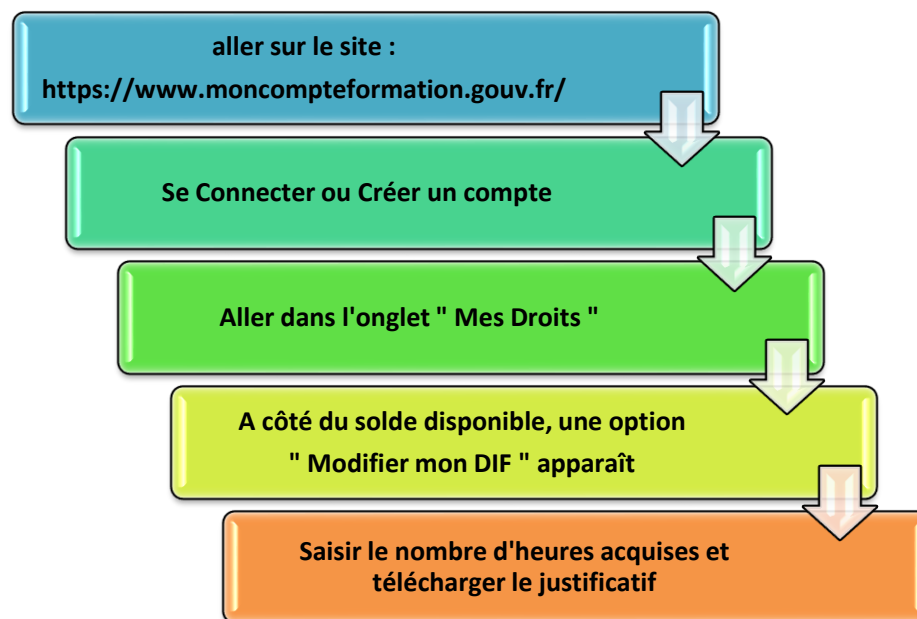
Nous souhaitons beaucoup de courage aux uns et aux autres pour cette nouvelle période d'épreuves.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Heures de DIF : Attention à ne pas les perdre !

Vos heures acquises au titre du DIF (cumulées jusqu'à fin 2014) peuvent être utilisées pour financer une formation. Vous devez **impérativement** saisir le solde de ces heures avant le 31 décembre 2020 directement en ligne sur votre compte formation.

Pour ce faire, la procédure est la suivante :



Le solde à saisir peut se trouver sur plusieurs documents :

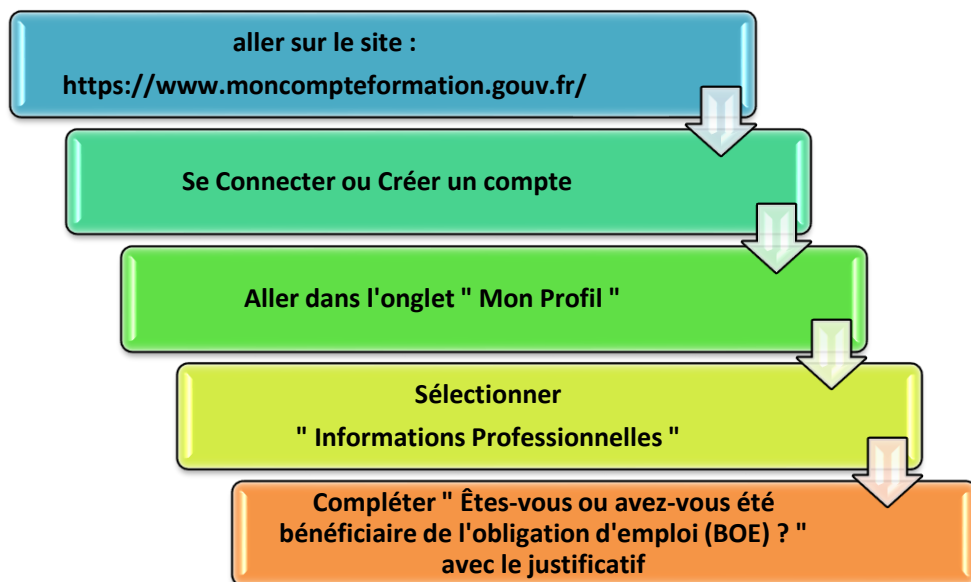
- sur votre bulletin de salaire de décembre 2014 ou janvier 2015
- sur une attestation spécifique transmise par votre employeur en 2015
- sur le certificat de travail remis par votre dernier employeur avant fin 2014

## CPF et majorations pour les Travailleurs Handicapés

Tous les salariés **Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi** (reconnus RQTH, titulaires de pension d'invalidité, etc...) voient les sommes cumulées sur le compte personnel de formation **majorées**.

La somme créditée tous les ans est majorée pour atteindre les 800 € au lieu de 500 €, et le plafond du compte est fixé à 8 000 € (au lieu de 5 000 €).

Pour bénéficier de cette majoration, qui n'est pas automatique, il faut **obligatoirement** déclarer l'obligation d'emploi, directement sur votre compte formation en suivant les étapes décrites ci-dessous :



## Cette Lettre d'Information est votre outil

Vous souhaitez profiter de cette Lettre Trimestrielle pour obtenir des informations sur un sujet précis, pour communiquer, vous inscrire à une formation, postuler pour un mandat, ou pour toute autre demande, contactez-nous : [ud38@cfecgc.fr](mailto:ud38@cfecgc.fr)

## FORMATIONS

### Stages CFS en Région

L'Union Régionale, afin de parfaire les connaissances des Adhérents, propose des stages du Centre de Formation Syndicale décentralisés sur la Région.



Les stages disponibles sont les suivants :

- **OUVERTURE SUR LE SYNDICALISME**, les 10 et 11 Décembre à Clermont-Ferrand (63)
- **ARGUMENTATION**, les 23 et 24 Novembre à Lyon (69)
- **INITIATION AUX MISSIONS DE SSCT DES MEMBRES DU CSE** (Santé, Sécurité et Conditions de Travail), les 26 et 27 Novembre à Royat (63)
- **LECTURE DES COMPTES ET ANALYSE FINANCIERE**, les 3 et 4 Décembre à Brioude (43)
- **COMMUNICATION ÉCRITE**, les 21 et 22 Décembre à Lyon (69)

Inscriptions via le lien suivant :

[http://webquest.fr/?m=31210\\_ur-auvergne-rhone-alpes-cfe-cgc---formations-cfs](http://webquest.fr/?m=31210_ur-auvergne-rhone-alpes-cfe-cgc---formations-cfs)

## Congés de Noël

Nous serons fermés du  
Samedi 19 Décembre 2020  
au Dimanche 3 Janvier 2021.



*Cette lettre d'information émane de l'Union Départementale CFE-CGC de l'Isère*

Conformément à la loi en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et un droit à la portabilité relative à l'ensemble des données vous concernant.

Ces droits s'exercent via cette adresse mail : [ud38@cfecgc.fr](mailto:ud38@cfecgc.fr).

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de notre part, vous pouvez vous désabonner de façon simple en répondant à ce message ou en écrivant à [ud38@cfecgc.fr](mailto:ud38@cfecgc.fr)